



# SEPANSO

Reconnue d'utilité publique - Affiliée à France Nature Environnement  
Membre fondateur de la confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine



## Une force pour la nature

### Section Gironde

#### Assemblée générale de la SEPANSO Gironde du 25 septembre 2021 Bilan de l'année 2020

Les délibérations sont valables si un quart au moins des adhérents ont voté ou envoyé un pouvoir écrit. Les membres actifs à titre individuel disposent d'une voix. Les adhésions familiales donnent lieu à 2 voix. Les associations membres disposent d'une voix, augmentée d'une voix par tranche de 50 adhérents, avec un maximum de 5 voix.

#### Résultats :

- Le nombre d'électeurs est de 316.
- Le nombre de voix minimum requis pour le quorum est donc de 80
- Le nombre de votants présents physiquement à l'AG est de 23. Le nombre de pouvoirs reçus est de 83.

Avec les adhésions familiales et les associations adhérentes, le nombre de suffrages obtenus est de 114

**Le quorum est donc atteint et les délibérations sont valables.**

#### Rapport moral présenté par Philippe BARBEDIENNE, Président de la SEPANSO Gironde

Chères adhérentes, chers adhérents de la SEPANSO Gironde, chères Présidentes et Présidents d'associations fédérées,

Nous nous retrouvons aujourd'hui physiquement -et pour certains par visioconférence- pour notre assemblée générale statutaire relative l'exercice 2020.

Bien qu'il me soit déjà arrivé de présenter un rapport moral dans une vie associative antérieure, c'est la première fois que je suis amené à le faire devant l'AG de la SEPANSO Gironde.

Je tiens tout d'abord à vous rassurer. Je ne vous infligerai pas un long discours de plusieurs heures à la Fidel Castro. Tout d'abord parce que je n'ai pas ses talents d'orateur, ensuite parce que j'ai trop de respect pour vous et aussi parce que je n'ai occupé, en 2020, le fauteuil présidentiel que durant une courte période en fin d'année. En effet, j'ai été élu président lors de la réunion du conseil d'administration du 3 décembre après notre assemblée générale du 5 novembre.

Bien que nouveau à ce siège, beaucoup d'entre vous me connaissent depuis longtemps en raison de mon passé militant à la SEPANSO Gironde, d'autres en raison de mes fonctions de directeur de la SEPANSO Aquitaine pendant 23 années jusqu'à mon départ à la retraite en plein confinement, le 30 avril 2020.

Depuis que la SEPANSO existe, les passations de relais dans notre association n'ont jamais été la conséquence de luttes de pouvoir. Mon arrivée à la tête de la SEPANSO Gironde ne fait pas

exception. En 2020, mon prédécesseur, Daniel DELESTRE qui reste aujourd'hui Président de la fédération SEPANSO aquitaine et vice-président de la section Gironde nous a fait part de son souhait de mieux marquer les différences entre la section départementale SEPANSO Gironde, purement militante et la fédération SEPANSO régionale, gestionnaire de réserves naturelles nationales pour le compte de l'État et partenaire des pouvoirs publics. Comme une confusion était volontairement entretenue par quelques adversaires mécontents du renforcement de la réglementation de la Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin, il a semblé souhaitable que les deux structures associatives que sont les SEPANSO Gironde et la SEPANSO Aquitaine aient de présidents différents de la même façon qu'elles ont des statuts différents et des ressources différentes. L'une est exclusivement militante et ne regroupe que des bénévoles, la seconde, plus gestionnaire, n'a pas de membres individuels et emploie plus d'une quinzaine de salariés, principalement dans les réserves naturelles.

A la SEPANSO Gironde, j'ai la chance d'être entouré par un conseil d'administration composé de gens compétents et dévoués à la cause environnementale.

Je ne vais pas citer les noms des administrateurs qui m'entourent et qui donnent du temps à notre association, notamment celles et ceux qui remplissent la difficile tâche de nous représenter au sein des commissions consultatives diverses et variées auxquelles nous sommes amenés à participer et qui s'engagent bénévolement. J'ai peur d'en oublier.

Nos représenter n'est pas toujours facile car on est parfois amenés à adapter son avis en cours de réunion tout en gardant à l'esprit qu'il doit être celui de l'association et non un avis personnel.

J'ai également une pensée pour les autres bénévoles qui, sans être membres du Conseil d'Administration donnent aussi de leur temps et apportent leur aide, y compris pour des tâches administratives parfois peu valorisantes mais indispensables comme par exemple la mise sous pli de courriers.

Enfin je voudrais faire une mention particulière pour notre secrétaire générale, Colette ici présente, travailleuse infatigable, véritable cheville ouvrière de notre association qui donne sans compter de son temps et de ses compétences, non seulement à la SEPANSO Gironde mais aussi à la fédération Aquitaine puisqu'elle est également rédactrice en chef de notre revue Sud-Ouest Nature ainsi qu'à la Confédération FNE Nouvelle Aquitaine qu'elle a représentée lors des difficiles discussions du Plan Régional Forêt Bois.

Colette est également l'animatrice de la Commission Forêt de la SEPANSO Gironde qui grâce à son dévouement fonctionne remarquablement bien.

Et je ne peux pas clore ce tour de table sans remercier Daniel DELESTRE, autre travailleur infatigable qui m'a passé le relais et dont le soutien m'est toujours indispensable et précieux, ainsi que Pierre DAVANT, sage parmi les sages, notre président d'honneur et ami ; sans lequel nous ne serions pas là puisque c'est lui qui fut à l'origine des SEPANSO et qui, ensuite a obtenu du maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, qu'il affecte le local où nous sommes réunis, à l'hébergement de ce qui deviendra plus tard la maison de la nature et de l'environnement, au service des associations.

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire. Ceci s'est traduit par des difficultés à se réunir mais également par une moindre consommation, par moins de déplacements lointains, et par une moindre pression sur la nature et ses ressources.

Ce phénomène qui a permis à la nature de mieux respirer en 2020 quand l'humanité, elle, toussait, n'aura hélas été que temporaire puisque très rapidement les affaires ont repris et

avec elles, les destructions de nature, sa surexploitation et les émissions de gaz à effet de serre.

Il est toutefois d'autres changements qui sont manifestement plus pérennes, notamment la vulgarisation du télétravail qui a un impact réducteur sur les déplacements pendulaires du quotidien et également les réunions en visioconférence qui limitent la demande en déplacements entre Paris et la province pour des réunions physiques de quelques heures.

Pour peu que nos élites politiques ouvrent les yeux, elles comprendront que le coût démesuré de la création de certaines infrastructures comme les LGV, qui correspondent à une notion de modernité datant du siècle dernier, n'est plus justifié par des besoins impératifs de déplacements. Avec l'accès généralisé aux moyens de communication numériques que les entreprises ont appris à utiliser et à maîtriser pendant le confinement, la demande en transports pour motifs professionnels sera plus réduite qu'avant le Covid et, si la fuite en avant dans les projets inutiles se poursuit, les LGV dont le coût de construction est pharamineux et l'impact sur la nature désastreux, ne seront jamais rentabilisés sans recours massif à l'argent du contribuable.

Comme les évolutions climatiques sont caractérisées par une grande inertie, la baisse temporaire des émissions de Gaz à effet de serre en 2020 n'aura pas eu d'impact perceptibles. Les méga feux et autres symptômes du dérèglement se sont poursuivis sur la planète. Chez nous, après plusieurs années d'étiages assez prononcés, les rivières de Gironde auront subi 3 crues centennales entre mai 2021 et janvier 2021. L'été 2020 aura été marqué par des chaleurs caniculaires inhabituelles avec des pics à plus de 40° en juin, juillet et août 2020.

Comme le montre le rapport d'activités très dense présenté par notre secrétaire générale, quoique marquée par le confinement et la crise sanitaire, 2020 n'aura pas été une année plus reposante que les autres. Si la pandémie elle-même est peut-être une conséquence de l'impact de l'Homme sur l'environnement, la rapidité de sa propagation est liée avec certitude à nos moyens de déplacements. Les fortes densités de population partout sur la planète ont sans doute constitué un terreau favorable à l'apparition de variants et il est possible que nos modes de vie restent longtemps affectés par d'autres vagues de contamination à venir.

Lors de l'année écoulée et aujourd'hui encore, nous sommes amenés à faire face à deux problèmes importants qui découlent directement des activités humaines : Le réchauffement climatique d'origine anthropique et la chute vertigineuse de la biodiversité. Les deux constituent de menaces graves et bien souvent cela nous pose des problèmes de choix.

La substitution des ENR aux autres sources d'énergie est une nécessité et les promoteurs de ces énergies convoitent la forêt pour implanter leurs installations, mais on doit aussi conserver voire accroître les surfaces forestières pour lutter contre le réchauffement climatique et préserver la biodiversité en déclin.

Certains usages sont difficiles à concilier et depuis plusieurs années déjà notre association s'emploie à lutter contre les projets qu'elle estime peu vertueux et au contraire à soutenir ceux qui respectent le plus la nature.

En ce qui concerne la biodiversité, si les causes de son déclin sont multiples, il en est une, connue de tous, qui persiste, voire qui s'aggrave. Il s'agit de l'impact de l'agriculture moderne avec la banalisation des milieux, la mécanisation et l'usage de pesticides.

Sur ce dossier aussi notre association est présente et se bat notamment contre l'usage de produits dont la toxicité pose de sérieux problèmes pour la biodiversité et pour l'Homme. Notre succès juridique dans l'affaire des épandages près d'une école dans le blayais est pour nous un encouragement.



## **Représentation dans les commissions départementales et locales :**

La SEPANSO a également un rôle consultatif au sein de nombreuses commissions

- Commissions départementales : Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA), Commission Départementale Nature Paysages et sites (CDNPS), Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), Commission Départementale de la Chasse et faune Sauvage (CDCFS), Commissions Locales de l'Eau , nombreux Comités de Pilotage Natura 2000, Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, Parcs Naturels Marins de l'Estuaire de la Gironde et du Bassin d'Arcachon...)
- La SEPANSO Gironde a également des représentants dans certaines commissions locales auxquelles elle invitée

Les réunions sont très nombreuses et chronophages, aussi nous remercions tout particulièrement les associations adhérentes qui parfois nous représentent dans certaines de ces commissions ou qui nous font bénéficier d'informations ainsi que de leur connaissance du terrain local ou régional.

## **Communication à l'extérieur :**

- Tous les publics ont accès au site internet de SEPANSO Gironde, récemment actualisé pour une meilleure adaptation aux écrans de smartphone.
- Un bulletin trimestriel (Le Poulpe) est envoyé aux adhérents et une lettre d'actualité est envoyée aux adhérents du Bassin d'Arcachon par un bénévole du Bassin d'Arcachon.
- Nous communiquons nos positionnements à l'extérieur par l'intermédiaire de Communiqués de presse adressés à des journaux (Sud-Ouest par ex.), lors d'interview, lors d'interventions à la demande (auprès d'étudiants, dans des forums, tables rondes...) ou lors de manifestations diverses.
- Nous pouvons aussi rencontrer les adhérents et sympathisants à leur demande, sur rendez-vous et ils peuvent également nous joindre par courriel, courrier postal ou téléphone.

C'est ainsi que nous recevons environ une centaine de sollicitations dans l'année, parmi lesquelles de simples conflits de voisinage, mais aussi des coupes dans des espaces boisés classés, pollutions diverses de l'air ou de l'eau. Il est parfois difficile de savoir si l'intérêt général est en cause et si cela affecte vraiment l'environnement.

Ex : une affaire de conflit de voisinage a permis de détecter une pollution des sols et nappe sous-jacente par les eaux usées et huiles de vidanges du garage voisin. Difficultés à faire reconnaître par le propriétaire et à faire déplacer les services compétents.

## ***Principales activités en 2020***

### **1. Vie associative :**

- Changement de présidence : le 3 décembre, à la suite de l'AG du 5 novembre 2020, Daniel Delestre a passé le relais à Philippe Barbedienne en tant que président de la SEPANSO Gironde. D. Delestre devient vice-président.

- Renouvellement de l'habilitation de la SEPANSO Gironde, lui permettant de participer au débat sur l'environnement dans le cadre de certaines instances consultatives,
- Soirée pour les adhérents : cette rencontre avec les adhérents a encore été possible le 12 janvier, juste avant le premier confinement
- Réunion des associations adhérentes prévue en mars, annulée pour cause de confinement
- 3 nouvelles associations (Terre d'Adèles à Pessac, Bétey environnement à Andernos, PENSEE à Pompignac) ont demandé à adhérer
- Sortie adhérents le 23 septembre à Gauriac et soutien aux associations « Association de défense des sites et des habitants de haute Gironde » (ADSHG) et « Les riverains de la route de la corniche » contre l'élargissement excessif et destructeur du circuit de VTT dont les dégâts n'avaient pas été correctement évalués. Le classement du site en ENS par le Conseil Départemental est souhaité par les associations.

## **2. Commission Forêt :**

- Participation au Copil Neo Terra – ONF : projet de mise en place d'un réseau de forêts pilotes pour l'adaptation aux changements globaux. ONF et Région veulent mettre en place un réseau de forêts pilotes ayant vocation à être de véritables laboratoires catalysant l'innovation forestière
- Participation au comité de pilotage du projet ONF Forêt d'exception à La Teste.
- Participation aux réunions sur le projet de Plan Stratégique pour la PAC Post 2020 sur la forêt
- Participation aux rencontres Biosena et à la table ronde sur la Forêt (université de La Rochelle). Le réseau régional BIOSENA, en rapport avec Ecobiose, a pour objectif de contribuer à la préservation de la biodiversité et à la régulation des services écosystémiques

## **3. Commission Energie :**

Plusieurs projets, dont certains dévastateurs retiennent notre attention

- Annonce du projet photovoltaïque Saucats : 1000 ha de forêts seraient détruits. Une première rencontre a eu lieu entre la Sepanso et le commissaire du débat public (concertation préalable à l'enquête publique qui se déroulera du 1<sup>er</sup> septembre à la fin de l'année) sur les projets énergie dans la forêt.
- Projet photovoltaïque Castelnau : 150 ha à défricher détruisant la forêt publique, Une pétition a déjà reçu 40 000 participations Nous restons vigilants
- Projet éolien de Lesparre :

## **4. Commission Pesticides et santé :**

- Projet de charte départementale sur zones d'épandages : suivi par nos représentants avec la demande, de la part des associations, d'engagements au sujet de la composition des produits et de l'arrêt d'utilisation des CMR. Le projet, inacceptable en l'état ne remplit pas les conditions pour que la SEPANSO accepte de le signer.

- Réunion de Copil de la charte des riverains : suivi par notre représentant et un réseau de 11 associations fortement mobilisées.

## 5. Commission Urbanisme :

- Un nombre important de projets immobiliers sont inscrits aux ordres du jour de la CDPNAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers) à laquelle participe la SEPANSO.
- SCoT Haute Gironde : avis donné au projet par notre représentant
- PLUI Créonnais : suite à la validation du PLUI (peu vertueux), un recours gracieux a été engagé afin de soutenir les associations locales
- Action contre un projet de plate-forme logistique à Belin-Beliet : sur une zone humide de plus de 12 ha, dans le PNR, à 1 km de la Leyre. Obligation d'assécher 70 000 m<sup>2</sup>. En cours de débat.
- Projet construction lycée à Créon : courrier argumenté envoyé à Bordeaux Métropole Aménagement pour signaler des problèmes de contiguïté avec vignobles, donc d'épandage de pesticides qui peuvent avoir des effets sur la santé des élèves

## 6. Commission Eau :

- Participation aux réunions sur le PPRI Bx métropole : on remarque la volonté de continuer à urbaniser malgré les risques d'inondation
- SAGE Garonne aval validé après 10 ans de travaux : FNE et SEPANSO (avec une représentante de la SEPANSO Gironde) se sont abstenus
- Avis donné sur la déclassification de ruisseaux en fossés : demande de rectification des erreurs de cartographie (informatrice et évolutive) récemment mise à jour.
- Participation avec l'association LEA au comité de suivi de la porcherie Le Lay : Pour la surveillance de la qualité de l'eau et plan d'épandage.
- Problème de Rauzan : modification du PLU en relation avec un projet d'aménagement de la cave coopérative et CUMA sur un terrain en zone Natura 2000. La SEPANSO Gironde a étudié le dossier (en vue de la prochaine enquête publique en 2021)

## 7. Commission Transports :

- Participation à la Commission consultative de l'Environnement de l'aéroport de Bordeaux

## 8. Etablissements classés :

- Distillerie Douence à St Genès-de-Lombaud : examen de l'arrêté préfectoral d'autorisation de la Distillerie Douence du 28 janvier 2020.

## 9. Bassin d'Arcachon et littoral :

- Conseil de gestion du PNM du Bassin d'Arcachon : Désignation des représentants de FNE, dont deux membres de la SEPANSO Gironde
- Participation au Plan de Prévention des Risques





**Rapport financier présenté par Josiane Mouneydier, Trésorière**

SEPANSO GIRONDE  
ASSEMBLEE GENERALE 2021

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
606400	fournitures administratives	600,00 €	701100	Sud Ouest Nature	3 540,00 €
611000	Participation salaire K EYSNER	3 000,00 €	742000	Subvention Bordeaux Métropole	500,00 €
615000	Entretien locaux (réfection toilettes et cuisine)	5 291,00 €	756000	Cotisations adhérents	7 050,00 €
616000	Prime d'assurance	111,67 €	756100	Dons adhérents	3 263,00 €
622000	honoraires refonte site internet	3 000,00 €	761000	Produits financiers	168,00 €
622000	honoraires communication externe	4 000,00 €	768100	Dommages et intérêts	250,60 €
622000	honoraires vote AG 2019 - eurovote	1 200,00 €	781000	Reprise sur provisions	18 316,44 €
622021	honoraires avocats	7 427,56 €		- pour risques juridiques : 6000 €	
623000	Sud-Ouest Nature	3 540,00 €		- pour travaux d'entretien locaux (peintures) : 5 316,44 €	
623810	gratifications volontaires, stagiaires non indemnisés	300,00 €		- pour développement communication externe : 4 000 €	
625100	Déplacements/réceptions	430,55 €		- pour développement du site internet : 3 000 €	
626000	Frais postaux	507,72 €			
627000	Service bancaire	12,60 €			
651000	Cotisations SEPANSO Aquitaine	2 842,00 €			
658600	Cotisations - adhésions diverses	30,00 €			
658700	Autres charges de gestion courante	10,00 €			
	<b>Excédent 2020</b>	<b>784,94 €</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>33 088,04 €</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>33 088,04 €</b>



## Renouvellement du tiers des membres sortants du Conseil d'Administration

**Membres sortants :** *P. Davant, B. Fournier, J. Mouneydier,, S. Urbano, P. Vuilleumier*

Tous les membres sortants se représentent

**Nouveaux candidats :** *Christine Arnaud, Patrick Maupin.*

Les deux candidats se sont présentés :

- Patrick Maupin, juriste, rejoindrait la commission Energie
- Christine Arnaud : ancienne Ingénieure qui a travaillé sur les problèmes de l'eau, intéressée par le problème des pesticides

**Tous les membres sortants et nouveaux candidats sont élus à l'unanimité**

**En conséquence, la composition du nouveau Conseil d'Administration est la suivante :**

*C. Arnaud, E. Arnauld, P. Barbedienne, C. Bonnet, D. Cassou, P. Davant, D. Delestre, J.E. Duffau, B. Fournier, J M. Froidefond, B. Garreau, C. Gouanelle, D. Lagorce, M. Leblond, P. Maupin, J. Mellet, S. Menaut, D. Moreau, J. Mouneydier, S. Nony, P. Point, S. Urbano, P. Vuilleumier.*

## Résumé des échanges avec les participants

P. Davant, Président d'honneur, est très satisfait que Philippe Barbedienne, ancien Directeur de la SEPANSO Aquitaine et militant actif et compétent, ait accepté de devenir Président de la SEPANSO Gironde

Remerciements de la représentante de l'Association Pompignac Santé Environnement (PRSE) pour l'aide apportée par la SEPANSO contre la localisation d'un poste source Enedis, impactant un hectare de forêt.

**Parmi les sujets abordés au cours des échanges :**

Projet Horizeo à Saucats : ce projet va nécessiter le défrichement de 1000 ha de forêt de pins maritimes afin de créer un parc photovoltaïque, un centre de données (data center), une unité de stockage d'électricité par batteries, un électrolyseur, avec 10 à 25 ha consacrés à une activité mixte agricole et énergétique.

La SEPANSO est favorable aux énergies renouvelables mais opposée à une implantation sacrifiant 1000 ha de forêt, avec libération de dioxyde de carbone, alors que la forêt est un des plus importants puits de carbone.

Des discussions, il ressort que :

- L'argument selon lequel ce n'est pas grave parce que le terrain est un enclos de chasse privée n'est pas très pertinent car, justement, pour permettre cet usage, la sylviculture exercée est moins intensive et destructrice de biodiversité.

- La compensation de 2000 ha proposée n'en est pas une puisque faute de terrains non forestiers à boiser, il s'agirait de reboiser des parcelles déjà forestières. Ces boisements compensateurs ont pour objet d'améliorer la productivité sur des parcelles jugées peu productives car non gérées. Ceci se fait au prix de la destruction de la biodiversité présente

sur ces parcelles qui se verra très appauvrie par l'intensification de la gestion. C'est la double peine : cela ne compense pas la perte des 1000 ha et ça malmène la biodiversité sur 2000 autres hectares.

- Arguments des promoteurs : la tendance actuelle avec des panneaux perchés à 1 m ne compromet pas l'agriculture et le pâturage. Sauf qu'à l'ombre des panneaux, la photosynthèse est presque nulle !

- Une récente loi a pour objet de limiter l'étalement urbain mais, en même temps, le Photovoltaïque au sol ne serait plus considéré comme de l'artificialisation.

- Si ce projet passe, c'est la porte ouverte à d'autres encore plus grands dans le massif des landes de Gascogne dont la surface cumulée serait considérable. C'est une très mauvaise solution face au dérèglement climatique, car la déforestation engendrerait des émissions importantes de GES et toutes les autres fonctions de la forêt bénéfiques au climat seraient perdues.

- A l'échelle de la forêt landaise, actuellement le mitage est important avec en Gironde, une perte de 1.500 ha de forêt. L'emprise au sol des grandes installations PV en Nouvelle Aquitaine est de 39 km<sup>2</sup>, prise sur des espaces forestiers, agricoles ou naturels contre seulement 4 km<sup>2</sup> sur des espaces déjà artificialisés.

- Un débat public est engagé (du 9 septembre au 9 janvier) avec six grandes réunions publiques ouvertes à tous. Les présidents de la SEPANSO Aquitaine et SEPANSO Gironde ont participé à la première réunion publique à Saucats où le débat a été volontairement escamoté par les promoteurs qui ont tout verrouillé : pas de réponses possibles aux arguments avancés, aucune étude prouvant que le PV engendre des îlots de chaleur, ni qu'il n'en engendre pas, alors qu'il n'y a aucune comparaison avec la forêt du point de vue de l'absorption de la chaleur et du rafraîchissement lié à l'évapotranspiration. De plus il a été dit que le Data Center dégagerait de l'air à 25 °C ce qui, sauf à imaginer naïvement que cet équipement puisse dégager du froid, semble tout à fait improbable en été...

- Ce débat demande beaucoup d'énergie et de temps mais est aussi l'occasion pour la SEPANSO de communiquer sur nos valeurs, de s'exprimer notamment dans les médias (presse et audiovisuel) qui sollicitent beaucoup la SEPANSO, même depuis les autres régions de France et de l'étranger. P. Barbedienne va intervenir sur le sujet de la forêt dans le cadre d'un atelier controverses et D. Delestre a participé à un atelier concernant la Nouvelle Aquitaine en présence de Négawatt.

- Les réunions publiques sont ouvertes à tous, certains sont plus sensibilisés que d'autres. Au début il n'y a que les associations qui participent, puis les gens se mobilisent petit à petit selon qu'ils se sentent concernés ou non. Le public est saturé de demandes de participation et il n'est pas facile d'aller voir sur le site de la DREAL la liste des Enquêtes Publiques. Mêmes problèmes rencontrés pour les réunions publiques locales sur les PLU et la SEPANSO ne peut être partout. Il y a aussi un lobbying qui agit pour que la parole des citoyens ne soit pas entendue.

#### Questions sur la décroissance nucléaire :

- Il faut se battre pour que les parkings de supermarchés et bâtiments soient équipés de PV, mais aussi lutter pour davantage de sobriété énergétique alors que la demande s'accroît avec les voitures électriques et le numérique. Il faudrait localiser la production au plus près du lieu

d'utilisation, évitant les lignes THT. Il faut déconnecter la notion de croissance de celle de progrès et parler plutôt de décroissance nécessaire des émanations de gaz à effet de serre (GES)

- Quel projet alternatif la SEPANSO peut-elle proposer ? D. Delestre, Président de la SEPANSO Aquitaine, est très actif dans un atelier pour les alternatives au nucléaire : toutes les solutions possibles sont examinées. Examen de la distance des panneaux. Beaucoup de retard en France sur l'obligation de couvrir les toitures contrairement à l'Allemagne. La loi climat impose que les nouvelles installations au sol soient sur des terrains déjà artificialisés ou sur des friches. A partir de 2024, toutes les toitures de plus de 500 m<sup>2</sup> devront être couvertes de panneaux PV. Il y a des opportunités en Gironde. Il faut sortir des approches centralisées et aller vers une multitude de sites de production.

Signalement d'autres débats publics en cours ou prochains :

- Sur un projet éolien en mer, au large d'Oléron

- Sur un projet d'autoroute entre Limoges et Poitiers

- Consultation publique sur projet d'aménagement Bordeaux Aéroparc-Aéroport : dans un contexte militaro-industriel avec secret défense

- Consultations avec garants sur le projet de champ captant médocain : un exposé de P. Point (VLF) sera fait prochainement, démontrant l'impact du projet sur 24 communes du Littoral médocain. Les élus semblent mobilisés

- Consultation avec garants sur le projet de parc éolien de Lesparre qui resurgit après un avis négatif du Commissaire Enquêteur et retrait du premier projet.

Discussion sur la possibilité d'acheter des parcelles pour les sauver de l'artificialisation : possible si la parcelle a une superficie de plus de 5 ha, sinon s'exerce un droit de préférence en faveur des sylviculteurs voisins et il est rare qu'aucun d'entre eux ne souhaite acheter.

On signale également d'autres projets impactant l'environnement : décharges sauvages à Labrède, qui remplissent d'anciennes gravières.

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2021

Philippe BARBEDIENNE, Président

Colette Gouanelle, secrétaire générale

